

Déclaration de conformité UE

ottobock.

Fabricant

Ottobock SE & Co. KGaA

Max-Näder-Str. 15

D - 37115 Duderstadt (Allemagne)

Concernant l'équipement de protection individuelle décrit ci-après, le fabricant susmentionné déclare par la présente ce qui suit, sous sa seule responsabilité pour la rédaction de cette déclaration de conformité :

Produit : CX Soft Knee – protège-genou, réf. 17ES200=1-0-1

1. Le produit susmentionné satisfait les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif à l'équipement de protection individuelle et visant à remplacer la Directive 89/686/CEE du Conseil.
2. Le produit susmentionné satisfait la norme nationale transposant la norme harmonisée EN14404:2004 + A1:2010.
3. Le produit susmentionné est identique à l'équipement de protection individuelle, qui fait l'objet de l'examen de type, réalisé par l'Institut für Arbeitsschutz der DGUV (Institut allemand pour la protection du travail de la fédération allemande des caisses d'assurance maladie), Alte Heerstraße 111, 53757 Sankt Augustin, et de l'attestation de l'examen UE de type (IFA 2401218). L'attestation de l'examen UE de type est soumise à l'organisme européen notifié, sous la référence 0121.

Duderstadt, le 05/02/2025

Lieu, date

Signature
Martin Böhm
Geschäftsführender Direktor (CXO)